



## COMITE DES CHARENTES DE TAROT

Réunion des membres du bureau le **23 juillet 2022 à 10H** à St Porchaire

### Sont conviés et présents :

Mr Jean-Jacques VERGNOL, Mr Stephan LERONDE, Melle Maureen GUAY, Mr Patrick ROEDSENS,  
Mr Christophe LALEMEND, Mr Alain LEFLOND, Mr Pascal BRANCHEREAU, Mr Francis VERGNAUD,  
Mme Nathalie LAMBLIN, Mr Steve ROEDSENS

### ORDRE DU JOUR :

#### **1- Budget 2022-2023**

##### Tarifs des licences

Il est décidé de modifier les tarifs des licences :

1ère série 60€ (+5€)

2<sup>ème</sup> série 50 € (+5€)

3<sup>ème</sup> série 40 € Pas de modification

4<sup>ème</sup> série et création 25 € (+2€)

Espoirs 20 €

Jeunes 0 €

##### Montant des défraiements :

Il est à noter que les défraiements des sélectifs effectués lors de la saison 2021-2022 pour une compétition se déroulant lors de la saison 2022-2023 seront payés sur les tarifs de la saison des sélectifs.

Il est entériné que les montants des défraiements, pour la saison 2022-2023, ne sont plus par type de compétition (libre, équipes) mais par joueur.

Les montants sont les suivants :

Championnats à plus de 500 kms (calculés à partir de St Porchaire siège du comité) : 110 €/joueur

Championnats à moins de 500 kms (calculés à partir de St Porchaire siège du comité) : 90 €/joueur

#### Les engagements :

Pour la coupe de France, l'inscription est de 15€ par joueur, les jours suivants inscription de 5€ par joueur.

Si un joueur vient se greffer à une équipe lors des 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> jour, son inscription sera de 15€.

Les autres engagements se sont pas modifiés et restent à 15 €.

#### Arbitrage :

Un effort important a été fait pour les coûts d'arbitrage.

Duplicaté : 120€ (à la place de 140 €)

Libres duo et par 4 : 0€ (Repas 15€/arbitre)

Libre senior : 100€ (à la place de 120€)

Assistant : 80€ (identique)

Il faut préciser que les repas sont inclus dans les tarifs arbitrage par le comité pour tous les sélectifs pour un montant de 15€.

Les arbitres sont vivement remerciés pour l'effort effectué.

Trophées : Une étude est en cours pour diminuer le coup des trophées (32 pour la saison) Soit une bouteille avec étiquette personnalisée.

Les économies estimées sur tous les points cités s'élèvent à 1935 € :

## 2- Tarifs Comité

Tarifs en pièce jointe.

## 3- Déclarations licences et affiliations clubs (Procédures informatiques et comptables)

Les adresses postales, adresses mail et numéros de téléphone doivent être absolument vérifiés et modifiés si c'est le cas avant envoi.

Les procédures sont en fichiers joints. Elles seront également disponibles sur le site du comité.

Les déclarations licences et affiliations club doivent être transmises au secrétaire **uniquement après la mise à jour des micros club avec les fichiers 2022-2023**. Une information sera faite aux présidents concernant les modalités de cette mise à jour.

Après validation vos demandes seront transmises au trésorier.

Les bordereaux font offices de facture.

## 4- Calendrier des compétitions – Fréquence déclaration PCN

En fonction des lieux et des compétitions en libre, il est envisagé de commencer les sélectifs à 09h30 afin de terminer au plus tard à 21h. Les premières expériences amèneront le comité à reconduire ce type d'organisation.

Il est demandé aux clubs de déclarer les PCN auprès de Nathalie les 30 novembre, 28 février et 15 mai. Une procédure sera transmise aux clubs par Nathalie.

## **5- Formation et mise à niveau des arbitres de clubs et formation au sein des clubs**

La formation des arbitres régionaux est également à l'ordre du jour, les candidats devront se rapprocher de Nathalie pour déterminer un plan de formation.

Pour la formation et mise à niveau des arbitres de club, formation obligatoire pour les arbitres de club sous condition de ne plus pouvoir arbitrer, les clubs seront contactés pour les inscriptions, la date et le lieu seront précisés dès que possible.

La formation au sein des clubs sur le déroulement d'un duplicaté sera mise en place. Les présidents de club devront recenser les candidats et prendre contact avec Nathalie.

## **6- Questions diverses**

- Le Président remercie Nathalie et Francis pour l'économie réalisée suite au déplacement à l'assemblée générale de la FFT (Divonne les bains), ce déplacement n'a rien coûté au comité (économie 360€).
- La fédération a modifié les indices de valeur des joueurs de 4<sup>ème</sup> série Trèfle, Carreau et NC, en conséquence l'indice en triplettes D1 doit être strictement supérieur à 14 (au lieu de 19), en quadrettes D1 l'indice doit être strictement supérieur à 20 (au lieu de 25).
- Des clubs de tarot fonctionnent actuellement sans être affiliés, il est évoqué l'importance de contacter ces clubs afin de se faire connaître et expliquer le fonctionnement du comité.
- La fédération a interrogé le comité pour l'organisation d'un championnat de France à Royan, notamment les individuelles séries et championnat de France Jeunes. Après réflexion, il est prématuré de

s'engager dans un tel projet. En outre, le comité est fortement mobilisé pour accueillir un championnat de France.

Le comité va se donner tous les moyens pour proposer à la fédération un dossier solide offrant toutes les garanties de réussite.

- Le comité est particulièrement motivé pour développer la commission jeunes, il est envisagé de contacter différents établissements scolaires afin de faire connaître notre activité et de proposer des formations.

Pour le Comité

Le secrétaire

Patrick ROEDSENS